



Ville de Castelnaudary

CONCESSION de TERRAIN dans le Cimetière de l'Ouest

Le Maire de la Ville de Castelnaudary,

Vu la demande présentée par :

Monsieur ISSALYS Ludovic

domicilié : **7 impasse des Tournesols LABASTIDE D ANJOU (11320)**

agissant en qualité d'ayant-droit, et tendant à obtenir le renouvellement, dans le Cimetière de l'Ouest, de la concession **particulière de sa famille**

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23, relatifs aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

Vu la délibération du Conseil Municipal N°2020-239 en date du 24 novembre 2020 portant délégations données à Monsieur le Maire,

Vu la décision 2023-325 du 26 décembre 2023 portant fixation des tarifs des concessions funéraires

DECISION 2025 - 264

Section Ouest 3

Article 1er – La concession identifiée ci-contre est renouvelée, au nom du demandeur susvisé,

- pour une durée **Perpétuelle**
 - à compter du **26 septembre 2025**
- de 2,00 m² superficiels.**

Rang A

Emplacement 36

Article 2 – Cette concession est accordée à titre de :

- **convertie** de la concession accordée le 22 novembre 2011 et expirant le 22 novembre 2026.

Article 3 – La concession est accordée moyennant la somme de 1389,22€ (mille trois cent quatre-vingt-neuf euros et vingt-deux centimes) et de 0,00€ de frais d'enregistrement qui ont été versés dans la caisse du receveur municipal suivant quittance N° K2841340 du 26 septembre 2025.

Article 4 – Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur municipal.

Article 5.-La présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

Article 6.-La présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

L'acquéreur,

Fait en Mairie, le 26 septembre 2025

Le Maire,
Patrick MAUGARD



Exemplaire destiné au(x) :

- ☐ Titulaire de la concession
- ☐ Receveur Municipal
- ☒ Archives de la Commune